**Le Québec la province la plus corrompue!**

Voilà une déclaration qui ne peut passer inaperçue au Québec, surtout quand c’est un magazine anglophone torontois qui nous la jette à la figure! C’est là que le bas blesse. Le journaliste Martin Patriquin a frappé un coup double dans le cœur des Québécois, tout d’abord en utilisant notre Bonhomme Carnaval pour représenter la corruption au Québec et en affirmant que le Québec est la province la plus corrompue.

Primo, il y des symboles qu’il ne faut pas toucher. Martin Patriquin se défend bien de ne pas être l’auteur du choix de la page couverture… mais il ne nous fera pas croire qu’il ne l’endosse pas! Quand tu enlèves la goupille et que tu lances une bombe, tu dois t’attendre à des dommages collatéraux! Secundo, j’ai toujours trouvé risibles les concours de beauté où l’on affirmait avoir élu *la plus belle femme du monde*… encore faudrait-il avoir parcouru le monde! Mais je crois que la phrase qui m’a le plus dérangée est celle où il dit que les Québécois sont génétiquement incapables d’agir avec intégrité! Là, je me sens personnellement attaquée et c’est à ce moment-là que l’expression « faire du Québec Bashing » prend tout son sens!

Au Québec, on préfère « laver notre linge salle en famille ». Nous ne sommes pas dupes, nous déclarons haut et fort toute apparence ou naissance de corruption, mais on n’a surtout pas besoin qu’un voisin mal intentionné vienne en rajouter! On peut critiquer ouvertement sa famille, mais on ne laissera jamais personne d’autre le faire. Sachant que cette dénonciation repose sur une « prépondérance de preuves » et non sur le fruit d’une analyse digne d’un travail journalistique honnête, on ne devrait pas lui accorder autant d’importance.

Le 18 septembre dernier, le chroniqueur du journal *Les affaires* écrivait l’article « *Assis sur des trésors, le Québec joue au quêteux*», personne n’en a fait un plat. Pourquoi, pour les raisons que je viens d’invoquer. Tout vient de l’intention du message. On pourrait se dire qu’il n’est pas flatteur d’être traité de quêteux, et ce fut ma première réaction. J’ai ensuite parcouru l’article pour y trouver d’autres citations dérangeantes, telles que;

## « … au Québec : nous préférons l'aumône au travail, la péréquation à la mise en valeur de nos ressources. »

« Le Québec possède de fabuleuses richesses naturelles. Mais pas touche! … comment parvenons-nous à vivre aussi bien sans mettre davantage à contribution notre riche patrimoine naturel? C'est simple : parce que les autres Canadiens font le travail pour nous. »

Ne ressentez-vous pas là le même malaise que moi en lisant ces lignes? Pourquoi personne n’a réagi à cet article alors qu’une semaine plus tard, le Québec entier, incluant son gouvernement, se sent outré par l’article publié dans le MacLean’s? Tout simplement parce que René Vézina, lui, n’avait pas de mauvaise intention et qu’il a prouvé que nous étions capables d’autocritique. René Vézina a tout simplement réagi à la réaction de Danny Williams, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, lorsqu’il a reproché, une fois de plus, au gouvernement Charest de freiner son projet hydroélectrique sur le bas du fleuve Churchill. La déclaration de Dany Williams soulève en effet des questions importantes et comme québécois, nous devons faire preuve d’introspection et nous questionner sur les motivations profondes de nos gouvernements.

L’article publié dans le MacLean’s nous est tombé dessus à un bien mauvais moment. On a crié au racisme envers le peuple québécois et certains de nos représentants politiques ont même accusé le magazine de vouloir faire du *Québec Bashing.* Les fondements historiques de notre nation y sont pour quelque chose. Notre fibre nationaliste s’est sentie attaquée et c’est la minorité francophone qui était visée. Il faut le dire, notre entêtement à protéger notre langue et notre désir profond de souveraineté dérange. Toutefois, ces deux dernières années, un scandale n’attend pas l’autre et le peuple québécois en a marre! Le message de Martin Patriquin en fait l’étalage et ce n’est qu’une simple énumération de faits que nous connaissons déjà. Dans les entrevues qu’il a accordées sur le réseau TVA, il ne regrette rien de ce qu’il a écrit et clame l’avoir fait pour dénoncer la stagnation gouvernementale. Il dit que le Québec a arrêté d’évoluer et que les élus n’apportent rien de neuf et qu’ils sont plus soucieux de satisfaire leurs ambitions personnelles que celles du Québec.

Aie! Il y a là des vérités que nous préférerions ne pas nous faire dire!

Avons-nous perdu confiance dans le « pouvoir judiciaire » de notre gouvernement? Continue-t-il à remplir le mandat qu’il lui a été confié? Qu’arrive-t-il quand le « pouvoir exécutif » s’implique dans le droit judiciaire? Les citoyens doivent avoir foi en la justice et c’est le message qui est lancé au gouvernement par tous les libres penseurs de ce monde.

Il doit y avoir apparence de justice pour que l’État de droit fonctionne et c’est ce que le premier ministre Charest tente de prouver en témoignant à la commission Bastarache. Mais y arrive-t-il vraiment? Le premier ministre Charest doit faire face à un nouveau degré de difficulté en matière d’administration publique, le pouvoir du « papier ». Eh oui! Comme le dit le dicton, les écrits restent! En passant du quotidien aux multiples moyens de communication sur le Web, la liberté de presse ouvre les portes à toute forme d’expression qu’il ne faut pas sous-estimer. L’administration publique est comme dans un aquarium. Avec le pouvoir des médias et des nouvelles technologies, nous élus sont constamment cités, scrutés, dénoncés et facilement envoyés à l’abattoir public au moindre courant d’air suspect!

Dans notre état de droit, il existe deux principes fondamentaux au bon fonctionnement de l’État. Nous avons assisté à la démonstration de l’un de ces principes, soit celui de la *solidarité ministérielle.* L’ensemble de nos élus politiques ont fait front commun par dénoncer les propos du journaliste Martin Patriquin. Cette dénonciation de corruption visait toute la machine gouvernementale. Celui qui aujourd’hui est au banc des accusés sera éventuellement appelé à la barre pour défendre un de ses membres. L’heure est au « serrage de coudes » et cette solidarité est essentielle afin de ramener la confiance du peuple québécois dans les membres qu’ils ont élus.

Le second principe fondamental de l’administration publique est la *responsabilité ministérielle*. Quand le peuple québécois vote pour élire un gouvernement, il a des attentes. L’État doit s’organiser pour prendre des décisions, les mettre en œuvre, en contrôler les résultats, gérer les fonds publics, et ce, pour le mieux-être de l’ensemble des citoyens et citoyennes.

Les derniers évènements suggèrent au peuple québécois que l’État a failli à la tâche qu’il lui a été confié. C’est toute la machine gouvernementale qui est ébranlée. Gérer en administration publique est drôlement plus complexe que dans une entreprise privée. À l’instar du gouvernement, l’entreprise privée peut fermer ses portes du jour au lendemain, se faire oublier pour un certain temps et revenir en force sous une autre raison sociale et il y a des chances que ça fonctionne. L’État, lui, est là pour rester, pour le meilleur et pour le pire! Dans les années à venir, il faudra être plus prudent quand il sera temps d’utiliser notre pouvoir individuel, soit celui de voter.

Diane Plante

Boucherville

Étudiante à la maîtrise

ÉNAP - Montréal